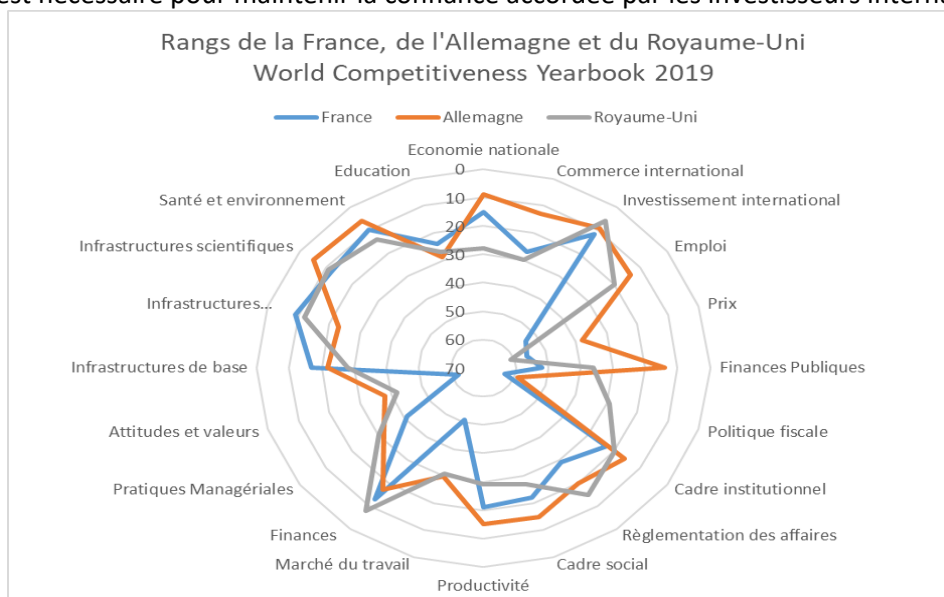


Le World Competitiveness Yearbook 2019 évalue la capacité de 63 pays à maintenir et à stimuler la compétitivité des entreprises. Le rapport propose un indice composite de la compétitivité en retenant quatre piliers : la performance économique, l'efficacité du secteur public, l'efficacité des entreprises et les infrastructures.

## ELEMENTS CLES

- La France est 31<sup>e</sup> au World Competitiveness Yearbook 2019.
  - Les leaders mondiaux du classement sont Singapour, Hong-Kong, les Etats-Unis, la Suisse et les Emirats Arabes Unis. L'Allemagne est 17<sup>e</sup> et le Royaume-Uni 23<sup>e</sup>.
  - Les infrastructures de la France figurent parmi les meilleures au monde (9<sup>e</sup>).
  - La France se distingue particulièrement dans le domaine technologique et scientifique (9<sup>e</sup> pour les infrastructures technologiques, 10<sup>e</sup> pour les infrastructures de santé et liées à l'environnement).
  - 6<sup>e</sup> puissance économique mondiale, la France est une économie diversifiée et ouverte. Elle possède de solides atouts dans le sous-facteur de la finance, pour lequel elle est classée 13<sup>e</sup>.
- 
- **Les leaders mondiaux du classement** sont Singapour, Hong-Kong, les Etats-Unis, la Suisse et les Emirats Arabes Unis. Au sein de l'Union européenne, les Pays-Bas (6<sup>e</sup>), l'Irlande (7<sup>e</sup>), le Danemark (8<sup>e</sup>) et la Suède (9<sup>e</sup>) figurent dans le top 10. L'Allemagne est 17<sup>e</sup> et le Royaume-Uni 23<sup>e</sup>.
  - La France est au 31<sup>e</sup> rang. Elle perd trois places par rapport à 2018 et occupe la 14<sup>e</sup> place européenne (11<sup>e</sup> de l'UE).
  - **Les infrastructures de la France figurent parmi les meilleures du monde** : 9<sup>e</sup> pour les infrastructures technologiques (+2 places), 10<sup>e</sup> pour les infrastructures de santé et de l'environnement (+2 places) et 12<sup>e</sup> pour les infrastructures scientifiques. On peut citer la qualité des infrastructures énergétiques (2<sup>e</sup>), de bonnes infrastructures de distribution (6<sup>e</sup>), la qualité de ses routes (7<sup>e</sup>), et un accès adéquat aux produits de base (8<sup>e</sup>).
  - **Dans le domaine de l'éducation**, on retiendra les dépenses éducatives par élève (6<sup>e</sup>), ainsi que la qualité de l'enseignement des sciences à l'école (15<sup>e</sup>) et des universités (15<sup>e</sup>). La France est 1<sup>ère</sup> pour le taux d'alphabétisation.
  - **La France se distingue particulièrement dans le domaine technologique et scientifique** : prix Nobels décernés depuis 1950 (4<sup>e</sup>), total des dépenses en R&D (6<sup>e</sup>), dépenses en R&D des entreprises (6<sup>e</sup>), dépôts et attributions de brevets (6<sup>e</sup>), nombre de personnel de R&D (7<sup>e</sup>), nombre de personnel de R&D dans les entreprises (7<sup>e</sup> également), disponibilité d'ingénieurs qualifiés (7<sup>e</sup>), publication d'articles par des scientifiques français (7<sup>e</sup>), exportations en produits de haute technologie (7<sup>e</sup>), application des droits de propriété intellectuelle (8<sup>e</sup>), et législation sur la recherche scientifique (11<sup>e</sup>).
  - **Pour ce qui est de la santé**, la France est 1<sup>ère</sup> pour l'indice de couverture en services de santé essentiels, et bien placée pour le niveau des dépenses de santé (4<sup>e</sup>), les infrastructures de santé (5<sup>e</sup>), les dépenses publiques de santé (7<sup>e</sup>), et l'espérance de vie (9<sup>e</sup>), particulièrement en bonne santé (8<sup>e</sup>).
  - **Dans le domaine de l'environnement** la France est 6<sup>e</sup> pour les technologies liées à l'environnement, 6<sup>e</sup> pour l'intensité des émissions de CO2 et 11<sup>e</sup> pour l'intensité énergétique.
  - **La France est une économie solide et diverse** : 6<sup>e</sup> puissance économique mondiale, 6<sup>e</sup> pour l'épargne intérieure brute et les investissements en capital.
  - **C'est une économie ouverte** : notre pays est notamment 7<sup>e</sup> exportateur mondial et 4<sup>e</sup> exportateur de services commerciaux, 5<sup>e</sup> pour les flux d'IDE sortants et 7<sup>e</sup> pour les flux d'IDE entrants, 9<sup>e</sup> pour les stocks d'IDE sortants et 11<sup>e</sup> pour les stocks d'IDE entrants.

- **La France possède également des atouts dans l'efficacité de ses entreprises** ; elle est notamment classée 13<sup>e</sup> dans le sous-facteur de la finance (5<sup>e</sup> pour les fusions-acquisitions, et 6<sup>e</sup> pour la capitalisation des marchés boursiers). Elle est bien classée pour la productivité du travail (12<sup>e</sup>) (10<sup>e</sup> pour la productivité des services et 16<sup>e</sup> pour la productivité agricole), la productivité totale (14<sup>e</sup>) et l'efficacité des grandes entreprises (17<sup>e</sup>).
- **La réglementation des affaires est solide**, et la France est classée 6<sup>e</sup> pour le nombre de jours nécessaires à la création d'une entreprise.
- Le positionnement de la France s'est amélioré dans le sous-facteur commerce international, où elle a gagné 6 places ; les finances publiques, où elle a gagné 11 places ; et le marché du travail, où elle a gagné 5 places.
- Les principaux points faibles restent les indicateurs relatifs à la pressions fiscale et à la rigidité du marché du travail : la pression fiscale sur les entreprises (57<sup>e</sup>), les charges sociales (63<sup>e</sup>), les régulations sur le marché du travail (55<sup>e</sup>), et la législation du chômage (56<sup>e</sup>).
- Le recul de la France dans le classement s'explique essentiellement par une détérioration de l'image perçue de la France par les décideurs économiques. Le maintien et la continuité des réformes engagées par le gouvernement est nécessaire pour maintenir la confiance accordée par les investisseurs internationaux.



#### METHODOLOGIE

L'indice de compétitivité est estimé à partir de 235 variables (143 données statistiques et 92 provenant d'une enquête d'opinion auprès des investisseurs internationaux), rassemblées en quatre facteurs et vingt sous-facteurs.

Les quatre facteurs retenus sont :

→ la performance économique : économie nationale, commerce international, investissement international, emploi, prix ;

→ l'efficacité du secteur public : finances publiques, politique fiscale, cadre institutionnel, réglementation des affaires, cadre social ;

→ l'efficacité des entreprises : productivité, marché du travail, finance, pratiques managériales, attitudes et valeurs ;

→ les infrastructures : infrastructures de base, infrastructures technologiques, infrastructures scientifiques, santé et environnement, éducation.

Une enquête d'opinion est adressée auprès de plus de 6 000 leaders économiques pour recueillir leur perception à l'égard de la compétitivité de l'économie dans laquelle ils travaillent et ont résidé durant l'année écoulée. Le panel pour la France est de 84 leaders économiques.

Pour en savoir plus : <https://www.imd.org/wcc/world-competitiveness-center-rankings/world-competitiveness-ranking-2019/>

**Business France** participe au développement et à la réussite internationale des entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, en les accompagnant du début à l'aboutissement de leurs projets. [www.businessfrance.fr/](http://www.businessfrance.fr/)